

LA QUALITÉ DE L'EAU ET LA QUANTITÉ D'EAU : les enjeux

Qu'entend-on par un problème lié à la qualité de l'eau

Un *problème lié à la qualité de l'eau* est tout ce qui nuit, ou qui est susceptible de nuire à la qualité de l'eau potable des municipalités. Des problèmes peuvent survenir à la source même de l'eau potable, comme les prises d'eau de surface et les têtes de puits municipales, ou dans un site de surveillance de l'approvisionnement en eau locale.

Généralement, les *problèmes liés à la qualité de l'eau* sont de nature chronique, c'est-à-dire qu'ils existent depuis longtemps ou se reproduisent de façon saisonnière et qu'ils perdureront sans doute si aucune mesure n'est prise pour les résoudre. Les *problèmes liés à la qualité de l'eau* se produisent lorsque les niveaux de contamination atteignent ou dépassent les normes provinciales. Les problèmes touchant la qualité de l'eau peuvent comprendre la pollution par des contaminants, comme les sels de voirie, les sources non ponctuelles de contaminants, comme le ruissellement, et les sources multiples de déversements, comme les effluents des stations d'épuration des eaux usées.

Dans le cadre de la *Loi de 2006 sur l'eau saine*, chacun des problèmes liés à la qualité de l'eau potable, identifiés au cours du processus de planification, sera associé à une utilisation particulière des terres afin que des mesures puissent être prises pour le résoudre. La compréhension des sources de ces problèmes permet aux comités de protection des sources d'eau potable de se concentrer sur les mesures immédiates pour résoudre les problèmes les plus urgents.

Qu'entend-on par un problème lié à la quantité d'eau ?

Le terme *stress hydrique* est utilisé pour désigner les problèmes liés à la *quantité d'eau*, ou à la capacité des réseaux de distribution d'eau potable de fournir un approvisionnement en eau suffisant. Il est important de comprendre où, quand et comment l'eau potable est distribuée à partir d'une source, comparativement à la vitesse à laquelle cette source peut être renouvelée de façon naturelle. De plus, il faut tenir compte des prélèvements d'eau et des tendances en matière d'approvisionnement en eau. Grâce à l'examen de tous ces facteurs, on obtient un *bilan hydrique* permettant de prévoir les pénuries d'approvisionnement en eau et d'élaborer des plans pour parer à ces pénuries. Le *stress hydrique lié à la quantité d'eau* peut mener à des problèmes de qualité de l'eau, car un niveau d'eau très bas augmente les concentrations

de contaminants et, par conséquent, elles peuvent excéder les niveaux admissibles.

Les facteurs de stress hydrique liés à la quantité d'eau comprennent l'approvisionnement en eau des municipalités; l'approvisionnement en eau de l'industrie de la fabrication et de la transformation; l'approvisionnement en eau des entreprises de transformation des aliments et des boissons; l'approvisionnement en eau pour l'irrigation agricole; et même l'utilisation de puits privés.

Dans le cadre de la *Loi de 2006 sur l'eau saine*, les prélèvements d'eau potable seront comparés à la quantité d'eau disponible afin de mieux planifier les ressources et de trouver des solutions pour assurer des quantités suffisantes d'eau pour nos besoins actuels et futurs.

LA QUALITÉ DE L'EAU ET LA QUANTITÉ D'EAU :

Quels sont

les problèmes susceptibles de toucher la *qualité* de l'eau ?

les enjeux



Les polluants émis par les diverses activités à la surface peuvent parfois s'infiltrer dans le sol, être transportés vers une tête de puits ou une source d'eau potable de surface et devenir *un problème lié à la qualité d'eau*. Voici des exemples d'activités humaines qui peuvent avoir des conséquences négatives sur la qualité de l'eau potable si on en néglige la gestion :

- Entreposage de produits chimiques
- Épandage de boues d'épuration des eaux usées
- Entreposage et épandage de sel de voirie
- Parcs d'engraissement d'animaux
- Utilisation d'engrais et de pesticides
- Déversements accidentels de matières dangereuses
- Installations septiques
- Réservoirs de stockage souterrain
- Canalisations et conduites d'égout souterraines
- Sites d'enfouissement
- Rejet d'eaux usées
- Débordements d'égout
- Ruissellement des eaux pluviales

Quels sont

les problèmes susceptibles de toucher la *quantité* d'eau ?

Le prélèvement excessif d'eau dans une source d'eau potable, comme un plan d'eau de surface ou un aquifère, peut se traduire par un stress hydrique. Cette situation peut devenir *un problème lié à la quantité d'eau* si le prélèvement excède la quantité d'eau qui se renouvelle de façon naturelle. Les principaux prélèvements d'eau sont :

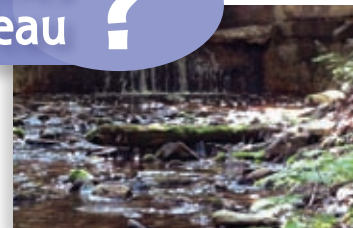
- les prélèvements municipaux pour usage domestique, industriel, commercial et institutionnel
- les prélèvements agricoles
- les puits privés prélevant de l'eau pour usage domestique
- les prélèvements industriels dans des secteurs comme l'extraction de minerai, l'exploitation minière, l'exploitation forestière, la transformation des aliments, l'embouteillage de l'eau et l'exploitation de serres
- les prélèvements pour les loisirs, comme la création de plans d'eau pour les terrains de golf et les pêcheurs d'appâts de certaines régions de l'Ontario

Quels sont

les avantages de la prévention des problèmes liés à la *qualité* et à la *quantité* d'eau ?

Il est important de prendre des mesures pour protéger la *qualité* et la *quantité* de notre eau potable. La principale raison est de protéger la santé publique. De plus, il est beaucoup moins coûteux de prévenir les problèmes en premier lieu que d'avoir à y remédier par la suite. Voici d'autres avantages de la protection de la qualité et de la quantité d'eau :

- Elle permet de ne pas avoir à chercher de nouvelles sources d'eau potable après que les anciennes aient été contaminées
- Elle permet d'éviter le nettoyage de l'eau contaminée
- Elle réduit les coûts de traitement de l'eau
- Elle assure un approvisionnement en eau salubre à long terme
- Elle assure un climat propice à la croissance économique



LA QUALITÉ DE L'EAU ET LA QUANTITÉ D'EAU : les enjeux

Que pouvez-vous faire pour protéger la *qualité* et la *quantité* d'eau de vos sources d'eau potable ?

Il est important de prendre des mesures pour protéger à la fois la *qualité* de l'eau et la *quantité* d'eau des sources locales d'eau potable. Tout est relié par le biais du cycle de l'eau et il est important de se rappeler que chacun vit en aval d'un cours d'eau. Les actions que vous posez maintenant peuvent influencer la qualité et la quantité d'eau de votre région. Voici comment vous pouvez protéger votre eau :

1

Économisez l'eau. Non seulement cela favorise le maintien d'un approvisionnement durable en eau potable, mais un niveau d'eau très bas augmente les concentrations de contaminants et, par conséquent, elles peuvent excéder les niveaux admissibles.

2

Devenez un fervent partisan du recyclage. Le recyclage des produits papetiers, du verre, du métal et du plastique réduit notre quantité de déchets et notre consommation d'eau. La fabrication de papier recyclé nécessite 58 % moins d'eau que le papier fabriqué à partir de pâte de papier vierge. La fabrication de verre à partir de matières recyclées élimine 20 % de la pollution de l'air qui lui est associée et 50 % de la pollution de l'eau.

3

Disposez des déchets dangereux de façon adéquate. Apportez vos restes de peinture, de nettoyants, de pesticides et de médicaments aux installations de gestion des déchets dangereux de votre région et l'huile pour moteurs aux installations de recyclage. Utilisez des toiles ou des bâches de protection lors que vous travaillez avec des produits dangereux comme la peinture, les enduits pour asphalte ou la teinture d'extérieur pour le bois afin d'éviter que les déversements accidentels ne s'écoulent dans le sol. Si un déversement se produit, nettoyez-le à l'aide d'un matériau absorbant, comme de la litière pour chats ou de la sciure de bois et récupérez le tout dans un contenant.

4

Utilisez des produits non toxiques pour le nettoyage, ainsi que des savons, des shampooings et des produits d'hygiène écologiques. N'oubliez pas que les produits que vous utilisez chez vous finissent par se retrouver dans le drain.

5

Ramassez les déjections de vos animaux. Elles contiennent des éléments nutritifs et des agents pathogènes pouvant s'écouler par les égouts pluviaux au cours d'une tempête de pluie.

6

Évitez que des polluants ne s'infiltrent dans l'eau de ruissellement en réduisant ou en éliminant l'utilisation de pesticides, d'engrais, de sel pour les trottoirs et en évitant d'arroser excessivement vos pelouses. Si vous êtes exploitant agricole, prévoyez l'élaboration et l'implantation d'un plan de gestion des éléments nutritifs, si vous ne l'avez pas déjà fait.

7

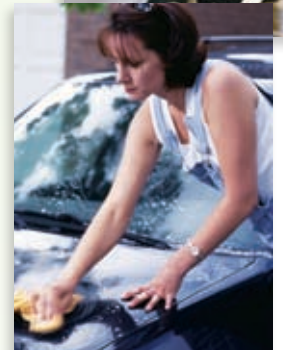
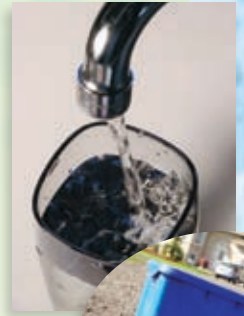
Remplissez avec soin les réservoirs à essence des voitures, des tondeuses à gazon, des scies à chaîne, des coupe-herbes, des bateaux, des tracteurs et de tout autre équipement motorisé afin d'éviter les déversements sur le sol ou dans l'eau. Effectuez également vos vidanges d'huile pour moteurs avec soin. Un litre d'essence ou d'huile peut facilement contaminer un million de litres d'eau.

8

Faites nettoyer votre voiture dans un lave-auto commercial conçu pour empêcher l'écoulement de polluants dans les égouts pluviaux. Choisissez les lave-autos commerciaux qui utilisent un système de jets d'eau efficace réduisant leur consommation d'eau.

9

Restez informés et impliquez-vous dans le processus de protection des sources d'eau potable de votre région. Pour trouver une région ou territoire de planification de la protection des sources d'eau potable près de vous, rendez-vous au www.conservationontario.ca.



LA QUALITÉ DE L'EAU ET LA QUANTITÉ D'EAU : les enjeux

Voici d'autres façons de protéger l'eau pour les résidents de la campagne :

- 1** Maintenez votre installation septique en bon état en effectuant la vidange du réservoir régulièrement.
- 2** Protégez et entretenez votre puits privé. Les puits constituent des voies d'accès à l'eau souterraine pour les contaminants. Si vous possédez un puits, assurez-vous qu'il est scellé adéquatement et si vous en possédez un que vous n'utilisez plus, demandez à un technicien spécialisé de le fermer de façon convenable. Testez l'eau de votre puits régulièrement pour vous assurer qu'elle peut être consommée en toute sécurité.
- 3** Gérez convenablement les déjections animales des exploitations agricoles pour éviter la contamination de l'eau. Si vous êtes un exploitant agricole, communiquez avec l'Association pour l'amélioration des sols et des récoltes de l'Ontario de votre région au www.ontariosoilcrop.org ou votre office de protection de la nature au www.conservationontario.ca pour obtenir de l'information sur les ateliers auxquels vous pouvez participer pour vous aider à élaborer un plan de ferme environnemental (PFE).
- 4** Gérez les pâturages. La surcharge des pâturages dénude les terres et accroît l'érosion.
- 5** Protégez la végétation se trouvant le long des berges des étangs, des ruisseaux et des lacs pour mieux contrôler l'érosion, fournir de la nourriture à la vie aquatique et maintenir des températures de l'eau plus fraîches qui sont nécessaires à la survie de certaines espèces de poisson.



Pour plus d'information sur la qualité de l'eau et la quantité d'eau, veuillez communiquer avec les autorités responsables de votre région ou de votre territoire :



120, Bayview Parkway, C.P. 11
Newmarket (Ontario) L3Y 4W3
Tél. : (905) 895-0716
Téléc. : (905) 895-0751
info@conservationontario.ca



www.conservationontario.ca

Pour plus d'information sur le Programme ontarien d'intendance de l'eau potable, visitez le site du ministère de l'Environnement de l'Ontario à l'adresse suivante :

www.ene.gov.on.ca/fr/water/cleanwater

Ce projet a reçu une aide financière du ministère de l'Environnement de l'Ontario. Ce soutien financier n'engage pas la responsabilité du Ministère et n'indique aucunement qu'il en approuve le contenu.